

Clément Sylvestre :

Hier encore, dans la Haute Vallée de l'Oule chaque famille ou presque possédait une vigne qu'elle entretenait avec le plus grand soin afin



de tirer le meilleur vin qui se pouvait produire sur ce terroir pourtant peu propice à cette culture. C'était un vin rustique, peu alcoolisé mais naturel que les habitants consommaient avec plaisir pour l'avoir eux-même fabriqué de A à Z.

Le "progrès" étant passé par là, aujourd'hui en 2004, sur les trois villages de Bruis Montmorin et Sainte-Marie, ne subsiste qu'une seule vigne sur la commune de Bruis au lieu dit "Les Blouses".

C'est à Clément Sylvestre de Bruis que nous devons cette richesse locale devenue aujourd'hui unique dans notre patrimoine. A 78 ans, Clément Sylvestre est le dernier vigneron de la Haute vallée de l'Oule.

Dans la discrétion qui le caractérise, avec sagesse et aussi dans la suite de ses idées, Clément a tenu bon envers et contre toutes les modes. Contre tout, y compris contre les genets qui chaque année menacent un peu plus d'envahir les 12 ares et 35 centiares plantées de

ceps sur ce coteau ensoleillé à souhait, que l'on remarque à tout les coups, à chaque fois

que l'on emprunte la départementale 26. On peut même passer plusieurs fois sans la voir cette vigne, et puis un jour on réalise que c'est la

dernière de la vallée et qu'il faut en profiter. Les touristes en tout cas ne s'y trompent pas et sont nombreux à la photographie nous dit Clément avec une totale modestie.



Et pourtant il y aurait bien de quoi être fier car perpétuer cette tradition jusqu'à nos jours ne s'est pas fait sans peine. La culture de la vigne est exigeante et demande beaucoup de travail, de savoir faire et d'attention.

Autrefois, Clément piochait sa vigne et la binait entièrement manuellement. Aujourd'hui

il utilise du désherbant mais c'est machinalement muni de sa petite pioche qu'il se rendra sur place pour les photos, question d'habitude.

Désherber mais aussi *dépauper*, c'est à dire enlever les gourmands qui pompent la sève inutilement. Il faut aussi tailler, sulfater et attacher les sarments. Ce n'est qu'après toutes ces opérations que l'on pourra enfin récolter le raisin à la fin de l'été.

Pas d'arrosage : les ceps vont chercher l'humidité dont ils ont besoin jusqu'à 6 mètres sous terre!

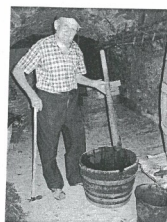
La vigne de Clément compte trois variétés différentes de raisin : le 7053 (grains rouges), l'Olivette (grains rouges), et le Clairette (grains blancs).

Cette année Clément a vendangé le 20 septembre. Entre la grêle et les sangliers, la récolte n'a pas été très bonne : 6 caisses seulement contre 15 l'année dernière. Une année bonne et l'autre non : 2005 était aussi une bonne année en terme de qualité grâce, si on peut dire, à la sécheresse.

Le dernier des vigneron

Des vendanges au vin

Le raisin est d'abord ramassé dans des paniers qui sont vidés dans des caisses à vendange. Le contenu de ces caisses est ensuite versé dans un baquet en bois : le *courniaud*. On vide une caisse après l'autre et on écrase le raisin au fur et à mesure à l'aide d'un fouloir à main

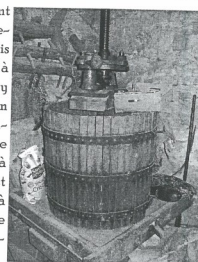


(l'opération prend environ deux ou trois heures).

Le mou de raisin ainsi obtenu est ensuite versé dans une cuve en bois d'environ 800 l et laissé à fermenter pendant 15 jours.

Après ce temps, le vin est tiré dans des tonneaux d'environ 80 à 100 l. Le mou restant est passé au pressoir pour finir d'en extraire le jus. Une fois pressé, le mou change de

nom est devient la *drache*. Celui-ci était autrefois emmené à l'alambic pour y être distillé en eau de vie. Chaque bouilleur de crue avait droit à 1000° par an, c'est à dire 20 litres à 50°. Mais ce temps-là est révolu.



Un vin digne de ce nom que Clément et Yvette consomment avec plaisir et surtout respect, en levant leurs verres à cette tradition familiale.

Le terrain au quartier des

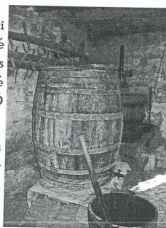
"Autrefois, nous dit en effet Yvette, la femme de Clément, cette vigne appartenait à mes parents Victorin Collomb (natif de Bruis) et Claire Collomb (née Truc). Mais le droit de bouilleur de crue ne se transmettait qu'entre époux et au décès de mon père, le droit est donc revenu à ma mère. Quand elle est décédée à son tour, nous avons perdu définitivement le droit de

"Blouses" est planté de vigne depuis très très longtemps, au moins 150 ans d'après Yvette. La dernière plantation remonte à 1956, l'année de naissance de son fils Claude.

Aujourd'hui il faut descendre jusqu'à Rottier, au quartier "Serre l'ainé" pour trouver encore une vigne comparable à celle de Clément. Là-bas, le dernier vigneron s'appelle Monsieur André Marcellin.

Merci à Clément et Yvette pour leur disponibilité et toutes ces précieuses informations.

A noter aussi que des outils anciens relatifs à la fabrication du vin (entre autres) sont exposés à Montmorin à l'Ecurie Casado. Renseignements au 04 92 66 09 82



faire de l'eau de vie avec notre vigne. C'est comme ça!

Quand au vin, Clément en récolte environ chaque année que année

350 litres. Selon les années il tire à 9,5 ou 10°.

La fête votive de Bruis

A la veille de l'hiver, la fête de Bruis semble déjà bien loin, alors, en bref sachez simplement que c'était comme chaque année, les 14 et 15 août.

Le concours de boules du samedi après-midi (66 doubles) a été remporté par Thierry Corréard et Jimmy.

Le filet garni (7,940 kg) a été gagné par Jean-Paul Balyan de Pont-de-Cheruy (38).

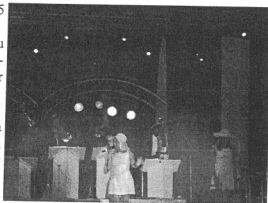
En soirée, l'orchestre XL a comme à son habitude été à la hauteur des attentes de ses fans. Des fans venu parfois d'assez loin pour assister au spectacle d'introduction intitulé « Intemporelles », à la fois

grandiose et toujours très professionnel. La buvette a fait le plein jus-

qu'à 3 heures de matin environ dans une ambiance retrouvailles et bon enfant. On a discuté un peu de tout un peu de rien le temps que chacun paie sa tournée et histoire de consolider l'a-

mitié. C'est comme ça à la fête de Bruis tout simplement et que ça dure !
Le lendemain il y avait encore de quoi se distraire avec un concours de boules gagné par Monsieur Laboye et son fils de La Motte Chalancon. Au jeu de la ficelle c'est Martial Calissi Baral qui s'est distingué et a ainsi remporté le gros lot : une tonnelle qu'il a immédiatement offerte au comité des fêtes. Pour la petite histoire la tonnelle avait été offerte au comité des fêtes par Patrice Calissi Baral, le frère de l'heureux et généreux gagnant.

La fête terminée, chacun est reparti avec l'idée de remettre ça l'année prochaine. Bravo au comité des fêtes.



qu'à 3 heures de matin environ dans une ambiance retrouvailles et bon enfant. On a discuté un peu de tout un peu de rien le temps que chacun paie sa tournée et histoire de consolider l'a-

La rentrée des classes à Montmorin

Toujours dans le cadre de la semaine de 4 jours, la rentrée des classes a eu lieu le 24 août dernier à l'école de Montmorin où les élèves du cycle III du regroupement pédagogique l'Epine, Ribeyret, Montmorin ont été pris en charge par Mme Sandrine Bermond, récemment nommée professeur des écoles sur ce poste.

Dans le même temps et de l'autre côté du col des Tourettes, à l'Epine, Madame Chantal Petit accueillait les élèves du cycle II (CP et CE1) tandis que Monsieur Christian Clary retrouvait ses maternelles à Ribeyret.



Le cycle III à Montmorin c'est : 19 élèves dont 7 en CE2, 9 en CM1 et 3 en CM2. Parmi eux : 2 habitent à Montmorin, 4 à Bruis, 6 à l'Epine, 4 à Ribeyret et 3 à Montclus.

Quant à la maternelle de Ribeyret elle comptabilise 8 enfants, dont 1 en grande section, 3 en moyenne section et 4 en petite section. La répartition par village est la suivante : L'Epine : 3, Ribeyret : 2, Bruis : 2, Montmorin : 1.

A l'Epine, l'effectif est de 13 élèves, dont 8 en CP et 5 en CE1. Parmi eux 1 vient de Bruis, 2 de Montmorin, 3 de Ribeyret, 5 de l'Epine, 1 de Serres et 1 de Montjay.

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 27 septembre 2004

Contrat de Patricia Mostachetti :

Gaëlle Chavelin ne souhaitant pas renouveler son contrat, lequel s'est terminé le 6 octobre 2004, les conseillers décident de recruter pour la remplacer Mme Patricia Mostachetti qui est déjà employée par la CCVO à raison de 8 h par semaine pour effectuer la comptabilité.

Mme Mostachetti sera donc employée à plein temps (35 h par semaine), en Contrat à Durée Déterminée, à compter du 7 octobre 2004, pour assurer la fonction de chargée de mission dans le cadre du projet éolien. (suivi comptable, montage des dossiers de financement, ...), pour un salaire mensuel brut de 1573,88 €, basé sur l'Indice Majoré 358 et l'Indice Brut 394.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Revitalisation Rurale

(OPAH RR)

Gérard Tenoux rappelle l'objet de la réunion : En vue de la mise en place d'une OPAH RR sur le territoire de la CCVO, de la Communauté de Communes du Serrois et de la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnie, la CCVO, coordi-

natrice de cette mission sur l'ensemble de ce territoire a lancé une consultation de bureaux d'étude pour la réalisation d'une étude pré opérationnelle afin d'établir un diagnostic de ce secteur en matière de logement afin d'identifier les actions à mettre en place par la suite. Les conseillers sont donc réunis ce 27 septembre pour arrêter leur choix sur un bureau d'étude parmi ceux qui ont répondu à la consultation. Il explique ensuite qu'après envoi du cahier des charges à 4 bureaux d'étude, (CALHAURA, URBANIS, CHORUS, et URB'ALP), seul le CALHAURA a fait acte de candidature, les trois autres bureaux d'étude ayant quant à eux fait connaître leur décision de ne pas répondre à cette consultation. Les conseillers décident donc à l'unanimité de retenir le CALHAURA, pour réaliser le diagnostic préalable et l'étude pré opérationnelle d'une OPAH RR.

Coût total de l'opération :

58 713,43 €

Plan de financement :

Conseil Régional (Contrat

Montagne) : 70 %,

soit : 41 099,40 €

Leader + : 10 %,

soit : 5 871,34 €

Autofinancement (CCVO -

CCS - CCIB) : 20 %,

soit : 11 742,69 € (dont 430,

93 € à la charge de la

CCVO).

réunion du 7 octobre 2004

Comme annoncé au cours de la réunion du 22 septembre, l'objectif de cette rencontre était d'entamer un processus de concertation entre tous les élus concernés par le projet éolien, côté Drôme et côté Hautes Alpes.

La Préfecture de la Drôme était représentée tandis qu'un grand nombre d'élus drômois s'étaient excusés. Cependant, d'autres réunions thématiques suivront au cours desquelles seront successivement abordés :

- La faisabilité technique et économique d'un parc éolien dans la vallée,
- L'insertion d'un parc éolien dans la vallée,
- L'insertion d'un parc éolien dans un projet de territoire.

Seront invités à ces réunions : l'ensemble des maires et présidents de communautés de communes, les présidents de conseils généraux et les conseillers généraux du secteur concerné, les parlementaires élus sur ce secteur, les services de l'Etat participant à l'instruction du dossier, les présidents et membres des commissions des sites, les présidents des associations locales et les experts locaux du territoire.

Les orientations de la CCVO

L'impact paysager est indéniable, une éolienne se voit mais on peut aussi envisager que, selon le sens qu'on lui donne, l'objet s'intégrera plus facilement dans le paysage.

La dernière partie de la rencontre donnait à chacun (partisans et opposants) la possibilité de s'exprimer sur le projet éolien de Bruis.

L'ensemble du débat était arbitré par le sociologue Etienne Ballan de la société Arenes.

Gérard Tenoux a rappelé brièvement l'historique du projet.

On retiendra parmi les principales interventions, celle de :

- **Christian Graglia** qui a mis en garde l'assemblée quant aux conséquences du réchauffement climatique sur le devenir des stations de ski dans les 20 prochaines années et sur la nécessité d'anticiper en trouvant pour le département d'autres sources de revenus. La filière éolienne pourrait, selon lui, être un support à la base d'un développement local durable. Partisan de la démocratie participative, il a également évoqué l'idée de consulter la population par référendum.

• **Pierre Chastan**, militant de la première heure pour une planète propre, ancien bénévole à l'équipe Cousteau et venu de la Drôme soutenir le projet éolien de la vallée de l'Oule. Il a rappelé que les éoliennes pourront toujours être démantées

si une technologie nouvelle plus appropriée voyait le jour dans les années à venir. Il invite les élus à prendre toutes leurs décisions aujourd'hui en pensant aux générations futures "comme si elles étaient en face d'eux à les regarder".

- **Michel Fenandes**, secrétaire de l'association PIVOINE : il regrette que le développement de la filière éolienne en France favorise l'implanta-



tion de petits parcs qui mitent le paysage et rapportent de l'argent à de grands groupes industriels. Il fait part de son scepticisme quant à la fiabilité des études acoustiques au delà de 5 m/s. Il réaffirme sa position anti nucléaire.

- **Un représentant de la Ligue de Protection des Oiseaux** : les éoliennes n'ont que peu d'impact direct sur la mortalité des oiseaux, par contre, elles induisent une diminution de la biodiversité puisque les espèces les évitent et s'éloignent de leurs lieux d'implantation.

Jean-Michel Arnaud, conseiller Général 05 : il rappelle qu'aucun projet ne peut être consensuel à 100% et invite la population à avoir une attitude constructive. Il est selon lui nécessaire d'engager une nouvelle phase dans le développement de

la vallée tout en respectant son rythme.

- **Robert Delage**, maire de Saint Dizier en Diois : il rappelle qu'après avoir mûrement réfléchi les conseillers municipaux ont délibéré contre le projet. Il fait part de ses inquiétudes en ce qui concerne le bruit.

Madame Garagnon, maire de Valdrôme regrette que le Conseil Général des Hautes Alpes et celui de la Drôme ainsi que le Conseil Régional PACA et Rhône Alpes n'aient pas plus de contacts dans le cadre de ce projet.

- **Monsieur Mourre-Miellou**, président des gîtes de France 05 : la réussite de ce projet permettrait de revivifier la vallée. Il invite l'association PIVOINE à avoir une attitude plus constructive.

- **Patrice Renault** : il juge les prestations des intervenants orientées en faveur de l'éolien, au détriment du solaire.

- **Paul Arnoux**, Conseiller Général de Séderon : des contacts doivent être repris avec les communes drômoises afin de ne pas "allumer une guerre civile" au sein de petits territoires peu peuplés.

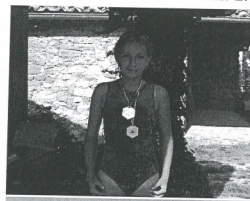
- **Gérard Tenoux** : souhaite que le projet entre maintenant dans une phase de concertation.



La Haute Vallée de l'Oule a sa championne : Léa Cottavoz

Elle s'appelle Léa Cottavoz et depuis maintenant un an c'est dans la Haute Vallée de l'Oule qu'elle vient passer ses week end et ses vacances scolaires. Habitants de Claix dans l'Isère, ses parents ont acheté une maison secondaire à Montmorin en 2003. Nous en profitons pour leur souhaiter la bienvenue dans notre région.

A l'âge de 14 ans, Léa est une jeune fille comblée puisque cette année, elle a obtenu le titre de **championne de France de gymnastique**.



Léa Cottavoz, championne de France de gymnastique

C'est dans la catégorie des benjamines amateurs, au sein de l'UFOLEP * qu'elle a obtenu cette récompense amplement méritée.

Cathy L. : Léa, quand as-tu commencé à t'entraîner ?

Léa : J'ai commencé à l'âge de 6 ans et depuis je n'ai jamais arrêté. Je suis passionnée.

C.L. : A quel rythme ?

Léa : Ces dernières années, je m'entraîne 6 à 8 heures par semaine.

C.L. : Ce n'est pas trop difficile pour organiser ton emploi du temps ?

Léa : Un peu, c'est parfois un peu compliqué pour les week end. Et puis il y a l'école et je

fais aussi du piano. Mais je ne me plains pas. Dans l'ensemble ça va.

C.L. : Quels sont tes projets pour l'avenir ? Les jeux olympiques ?

Léa : Non, je ne l'envisage pas. Les jeux Olympiques c'est vraiment très difficile. C'est vrai que j'ai des capacités. Les

jeux Olympiques c'est une chose mais il faut penser à "après". Dans cette discipline, beaucoup d'athlètes ont des problèmes de dos. Et puis la gymnastique est un sport très dangereux. J'ai des

amies qui se sont cassé les dents, le coccyx... J'ai moi-même eu plusieurs foulures aux poignés, au bras, à la cheville. J'aime ce sport car il m'équilibre. C'est un sport de base. C'est aussi un sport de souffrance. Cela développe des capacités comme la volonté, la rigueur. Il faut se plier à des règles très strictes : soigner sa tenue, être clean, sans maquillage. C'est une école de la vie. Mais je tiens à rester en amateur.

C.L. : Y a-t-il une figure que tu as du mal à maîtriser ?

Léa : oui, bien sûr : le "twist". Il faut courir puis faire une "rondade", c'est à dire une roue avec réception sur les deux pieds puis deux "flips", c'est à dire descente en pont et retour en avant, et finir par un "salto arrière tendu vrillé". C'est cette dernière partie qui est difficile mais je maîtrise bien le "flip" par ma taille et ma souplesse.

C.L. : Léa, je te remercie pour toutes ces précisions.

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique. C'est la deuxième Fédération (mais la plus exigeante) après la FFG (Fédération Française de Gymnastique).

Vos petites annonces (diffusion gratuite)

Vend poêle à Fuel de marque Deville
jamais servi. Prix à débattre
Tél : 04 92 66 03 70

Henriette SCALA : un personnage "Haut en couleurs"



Avant d'être un peintre accomplie, Henriette est avant tout un personnage qui ne laisse pas indifférent. Ses amis la décrivent de ces quelques mots : franche, généreuse, impulsive, révoltée et courageuse. Elle est arrivée de Marseille il y a quelques années (1999) et s'est installée à Sainte-Marie avec l'idée d'y exercer son art en toute tranquillité, au contact de tout ce qu'elle aime et la fait vibrer : la campagne, les vieilles pierres, la nature, toutes ces choses magiques qu'elle trouve dans la vallée de l'Oule où, dès 1984 elle vient passer ses vacances en location chez Monsieur

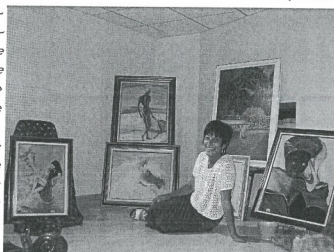
inaperçue ! Ceux qui ont pu assister au vernissage de son exposition le lundi 16 août à Rosans ne diront pas le contraire. En tous cas, une chose est sûre : Henriette est

« Dieu m'a fait naître en ville mais il a dû se tromper car je suis faite pour la campagne ! »

core !
Fille de militaire, Henriette est née à Oran en Algérie en 1941. Là, elle doit interrompre des études d'infirmière à cause des événements politi-

passera plusieurs années de sa vie : un point commun, un trait d'union universel : la Méditerranée. Rien d'étonnant alors que l'œuvre d'Henriette reste très fortement marquée par les éléments et en particulier par cette eau, cette mer qui est partout, omniprésente, que l'on ressent au premier coup d'œil même si elle n'apparaît pas concrètement sur tous les tableaux. De grandes courbes équilibrent ses toiles d'un mouvement harmonieux, toujours fluide. La couleur bleue dans toutes ses nuances tient une place privilégiée. Henriette peint comme d'autres respirent. C'est pour elle une évidence, un besoin vital. Elle signe ses toiles du nom de son père : Ruano sans doute pour lui faire un clin d'œil, lui rendre hommage.

A défaut de se voir, un tableau d'Henriette - que ce soit un portrait, un paysage - peut toujours se raconter mais il reste difficile d'exprimer avec de simples mots ce qu'Henriette exprime de ses mains, avec son pinceau, avec ses couleurs, avec son cœur, son vécu, ses souffrances comme ses bonheurs.



Henriette Scala (vernissage à Rosans)

Après un temps d'adaptation dans ce petit village où la vie s'écoule paisiblement au rythme des récoltes, Henriette a trouvé sa place et c'est décidément là qu'elle veut vivre, dans sa petite maison coquette qu'elle a personnalisée et qui se reconnaît entre mille... au bord de la petite place du village. Il faut de tout pour faire un monde et une artiste de cette peinture dans la haute vallée de l'Oule ne pouvait pas passer

quels. Elle quitte alors sa maison natale dont les murs resteront couverts de ses peintures et arrive à Marseille le 6 juin 1962. D'Oran à Marseille où elle

Les orientations de la CCVO

Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)

La Communauté de Communes du Serrois souhaite engager une réflexion sur la revitalisation et la dynamisation du commerce, de l'artisanat et des services sur le territoire de la CCS, de la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronies et de la CCVO pour, à terme et avec l'accord de ces trois communautés de communes, lancer un programme d'opération FISAC sur ce secteur. Il est demandé à la CCVO de se positionner sur le principe d'une étude préalable d'un coût total de 30 000 € dans le cadre du plan de financement suivant :

Leader + : 40 %, soit 12 000 €,
Conseil Régional : 30 %, soit 9 000 €,
Conseil Général : 10 %, soit 3 000 €,
Autofinancement : 20 %, soit 6 000 € (dont 225 € environ à la charge de la CCVO).
Après en avoir délibéré, les conseillers donnent leur accord de principe sur cette étude et en approuvent le plan de financement.

Réunion publique du 22 septembre 2004

Un compte rendu détaillé de cette réunion sera prochainement disponible dans les locaux de la CCVO.

Rappelons que cette manifestation était organisée par la Région PACA qui s'est déjà beaucoup investie sur ce projet, en partenariat avec la CCVO.

Le but premier de cette rencontre était de rétablir le dialogue entre partisans et opposants au projet dans le cadre d'une concertation vivement souhaitée tant par le Conseil Régional que par la CCVO.

Les temps forts de la journée :

Dans la matinée : manifestation des opposants qui ont distribué des tracts dans le col des Tourettes). Ces mêmes opposants (association PIVOINE) ont également fait connaître leur hostilité au projet en peignant leurs revendications sur la route ainsi qu'en disposant des pancartes sur les bas côtés de la D26 depuis le col des Tourettes jusqu'à l'embranchement de Sainte-Marie.

La décision de louer un chapiteau s'est avérée justifiée par l'affluence record qui a marqué le début de l'après midi : environ 230 à 250 personnes se sont déplacées pour participer à cette manifestation sans précédent dans la vallée de l'Oule. Que l'on soit pour ou contre, l'intérêt de la population pour le projet n'est plus à démontrer et dépasse largement les frontières de

la Haute Vallée de l'Oule.

Gérard Tenoux a accueilli le public et laissé la parole à Madame Delhay, Vice Présidente de la Région PACA chargée de l'environnement. Cette dernière a insisté sur la volonté de la Région d'inscrire cette réunion au plus près des citoyens qui font vivre ce territoire alpin.

La première partie de la réunion a été consacrée au réchauffement de la plaine. Statistiques et courbes d'évolution à l'appui, Sylvain

Godino a fait un exposé complet de la situation afin que tout le monde dispose des mêmes informations pour se forger une opinion.

C'est ensuite Jacques Quentin qui a pris le relais en abordant le thème des énergies renouvelables en général et de l'éolien en particulier.

L'idée est que chaque ressource d'énergie a ses défauts. Cependant la filière éolienne, de par sa maturité technologique, serait la mieux adaptée pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique.

S'il est admis qu'une éolienne fait du bruit, cet inconvénient, dans l'état actuel des connaissances, peut et doit être maîtrisé en amont. Le site de Plougras dans le Finistère est un parfait contre exemple de ce qu'il faut faire.



Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 18 août 2004

Projet éolien : Commission d'ouverture des plis

Rappel : afin de choisir un délégataire (une société) et lui confier la poursuite du projet (c'est-à-dire la finalisation des études, et le cas échéant, la construction et l'exploitation du site), la CCVO a mis en place une procédure légale et obligatoire : la Délégation de Service Publique (voir n° 36 et 37).

Dans cette logique, la CCVO a dû également élire la **commission d'ouverture des plis** qui sera habilitée à prendre connaissance des différents dossiers de candidature lors de cette consultation. Cette commission (au sein de laquelle doivent siéger : le Président, 5 titulaires et 3 suppléants) a été élue au cours de la réunion du Conseil Communautaire en date du 18 août dernier. Une liste unique a été déposée. Il a ensuite été procédé au scrutin au terme duquel le Conseil Communautaire a désigné : Mm Gérard Tenoux (Président), Jean-Louis Corréard, Jean-Marie Laugier, Eveline Aubert, André Aubépart, Antoine Bulete (titulaires), et Claudette Broise, Paul Rolland et Stéphane Tenoux (suppléants), membres de ladite commission.

Syndicat mixte pour le développement et la valorisation scientifique et touristique du Pic de Bure et des pays du Buëch

Sollicités par le président de ce syndicat, Monsieur Jean-Marie Bernard, et pensant qu'il est souhaitable que la CCVO apporte son soutien à cet organisme, les conseillers ont délibéré en faveur d'une adhésion de principe.

Convention SAFER/CCVO

Le Président a rappelé aux conseillers les termes de la convention proposée pour signature par la SAFER à la CCVO. Cette convention permettrait d'officialiser les contacts déjà existants entre la SAFER et la CCVO, dont l'objectif est de maintenir un équilibre dans l'aménagement de l'espace rural. Après délibération les conseillers ont autorisé le Président à signer cette convention pour une durée d'un an.

Conseil Communautaire du 13 septembre 2004

Projet éolien : Avenant au protocole CNR/CCVO

Un protocole de partenariat

avait été signé le 19 juin 2003 entre la CCVO et la CNR/ELECTRABEL afin de contractualiser le travail effectué par la CNR, pour le compte de la CCVO et concernant une partie des études de faisabilité du projet. Ce document avait été validé par le contrôle de légalité de la Préfecture des Hautes Alpes.

Après avoir pris connaissance d'un avenant à ce protocole dont les objectifs sont :

- De mettre fin à ce protocole,
- D'autoriser l'utilisation et la diffusion par la CCVO des études appartenant à CNR/ELECTRABEL, les conseillers ont délibéré et autorisé le Président à signer ledit avenant.

Projet éolien : Organisation de la réunion publique du 22 septembre 2004

A défaut d'une salle polyvalente assez grande dans la vallée, les conseillers ont jugé souhaitable que la CCVO loue un chapiteau en vue de la réunion publique du 22 septembre 2004. Après avoir examiné plusieurs devis, ils ont décidé de retenir la proposition de la société Provence Location qui présente le meilleur rapport qualité prix, à savoir : 2 368,30 € TTC pour une structure de 180 m², livraison et montage compris. Ce montant est pris en charge à 80 % par l'ADEME, la Région et l'Europe.

Les brèves au fil de l'Oule

Carnet rose

Jocelyne et Pascal Mennel (Sainte-Marie) sont ravis de nous faire part de la naissance de leur petite fille **Iseline Caix**.

Iseline est arrivée le 28 septembre 2004 à Grenoble à 13 h 47. Elle pesait 3 260 kg.

Félicitations aux parents Stéphanie et Cyril ainsi qu'au grand frère Romain.

elle a retrouvé son entourage et en particulier Annie Simian qui se rend toujours disponible auprès d'elle.

• **Jean-Pierre Bompard** de Bruis qui a pu reprendre le travail à sa ferme après 15 jours passés à l'hôpital de Gap, fin mai début juin.

A noter l'extraordinaire solidarité dont ont fait preuve ses amis à cette occasion : **Christophe Lombard** et **André Duc** de Sainte-Marie qui se sont relayés pour assurer la récolte des foin au Clôt d'Antoutet et se sont occupés du troupeau de Jean-Pierre pendant toute cette période.

• **Laurentine Collomb** qui se trouvait chez elle à Bruis (Malafoux) quand, suite à un malaise, elle a dû être transportée à l'hôpital de Gap puis hospitalisée pour quelques jours à Cannes dans le courant du mois de septembre. Elle s'est depuis totalement rétablie et poursuit sa convalescence à son domicile de Cannes.

Laurentine tient à remercier tout particulièrement Marie-Jeanne Lombard, René Faraud et Henriette Scala qui ont été très présents et l'ont prise en charge à cette occasion.

• **Lucienne Boivinot Conchy** qui était également en vacances à Montmorin quand elle a dû être transportée à l'hôpital de Gap pour y être opérée en urgence de la vésicule. Transférée ensuite à l'hôpital de Castres où elle réside et après un séjour en maison de repos, elle est enfin de retour chez elle depuis peu.

Baptême

Ambre Heaulmé, arrière petite fille de Raymond et Ginette Giroussé, a été baptisée le 29 août en l'église de Montmorin.

Nous souhaitons un bon rétablissement à :

• **Paulette Reynaud** de Bruis qui a récemment été hospitalisée à plusieurs reprises : une première fois à l'hôpital de Valréas (pendant 8 jours) puis à l'hôpital d'Avignon où elle se trouve encore actuellement. Nous espérons bien sûr la retrouver très vite à son domicile où sa filleule Marie-Jeanne Lombard, qu'elle considère comme sa seconde fille lui rend régulièrement visite et s'occupe d'elle de façon exemplaire.

• **Jeannot Due** de Sainte-Marie qui est hospitalisé à Gap depuis jeudi dernier pour des examens.

• **Georgette Laurent** de Bruis qui est rentrée chez elle après avoir subi une petite opération à l'hôpital d'Orange aux environs du 15 août (pose d'un pace maker). Elle poursuit sa convalescence à Bruis où

Bienvenue

au **Père Joseph Marie Brown** qui succède au Père Raphaël Ponzio, parti au mois de septembre (il est maintenant près de Compiègne) après un an passé à la communauté Saint Jean de Montmorin. Le Père Joseph Marie est de nationalité américaine, originaire du Kentucky, il arrive de Princeville près de Chicago dans l'Illinois.



Décès

Charles Mercier est décédé le 15 septembre dernier à l'hôpital de Nyons, à l'âge de 70 ans. Après 4 opérations successives il s'en est allé avec beaucoup de courage : "Il y a pire que moi" répétait-il souvent aux amis qui lui rendaient visite.

Originaire de Montmorin par sa mère, il avait été conseiller municipal sous la mandature de Raymond Giroussé. Ses cendres ont été ramenées au cimetière de Montmorin sur la tombe de sa mère, Rose Beynet.

Disparition

Malgré les recherches qui se poursuivent nous sommes hélas toujours sans nouvelles de **Félix Ivrol** de Montmorin, disparu le 11 juin dernier de l'hôpital rural de Laragne où il séjournait.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)

ACTE DE SANTÉ	POSE	ARRIVÉE EN CE MORCE	PROFESSION	PIÈCE ÉTRANGÈRE
ACQUA TABLES	DU SÉBASTIEN EN VIGILIER		PLIÉE	
PLÈVE MOÛ			ENLEVA ÉCAL- PROJET ROCHELLE	
PARTIE DE PIÈCE			COINS CHAUDS	
PROQUE				NON DE SICE
COMPTES EN MONNAIE				
NET EN GARGIS				PATRE D'ABRANAN
CASSE LA CROÛTE			VEILLE PIÈCE PETITE FORME	
TROUPE			NOTE ORSTINE	
GRÉCOISE REPOUSSE GRANDE SOMME	ÉTAN DU COMTE CHIEF			
		POVER CROCALE SOUS PARI		
				PRÉCÈDE LA MATÈRE
DOINE BEN	OUTOURNE			

Solution du n° 37

C	A	F	A	A	E
C	H	A	T	A	I
C	A	N	O	N	E
S	E	M	E	L	I
S	L	A	M	P	I
L	U	X	E	U	N
V	E	R	E	S	A
M	A	R	M	A	I
U	O	U	M	E	N
U	L	T	I	M	E
T	E	S	S	E	S

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.
NDM :
Prénom :
Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 15,26 € (soit 100 frs)
 chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
 à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
 Signature :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
 05150 BRUIS
 Tél: 04-92-66-04-39
 04-92-66-04-21
 Email: ccvo@wanadoo.fr

Nos heures d'ouvertures :
 Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :
 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et les
 mercredis matins.

Bibliothèque :

Provisoirement fermée
 pour cause de travaux

Tél: 04 92 66 04 39

Dépôt légal : 98009

Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Lombard

L'édito

Dans un contexte financier toujours plus difficile, le logement doit rester une priorité et bénéficier de tous les financements publics qu'il est possible d'obtenir. C'est la raison pour laquelle la Communauté de communes de la Vallée de l'Oule a décidé d'opter pour une politique dynamique de l'habitat et a souhaité se porter coordinatrice d'une mission logement dans un périmètre incluant la vallée de l'Oule mais aussi la Communauté de Communes du Sersois et la Communauté de Communes Interdépartementales des Baronnies. Ces trois communautés de communes ont en effet signé un contrat de plan Etat/Région (Contrat Montagne) dans le cadre du Pays Sistoronais, lequel accorde également sa priorité à la problématique logement. Pour mettre en oeuvre une telle politique, la

mise en place d'une C P A H R R (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Revitalisation Rurale) s'est avérée incontournable. Comme pour tout projet, la première étape consiste à lancer une étude afin d'établir un diagnostic de ce secteur en matière de logement et à partir de là, décider des actions à mettre en place. Cette étude, pour laquelle la CCVO a obtenu des financements a été confiée au CA-LEVRILL. Son lancement a eu lieu le 13 octobre dernier selon un cahier des charges qui en définit les objectifs, dans la continuité du précédent programme Leader 2, à savoir :

- Connaître le parc et le marché immobilier local (niveau d'inconfort, repérage des logements insalubres, à traiter en priorité, vacances, caractéristiques sociales des oc-

- cupants et propriétaires avec une attention particulière aux logements occupés par des personnes âgées,
- Définir les objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'opération, avec élaboration de cartes, enquêtes de terrain auprès des propriétaires, sélection de 10 opérations dites « immeubles tests »...
- Concevoir les actions d'accompagnement (opérations façades, villages de caractères, maîtrise de l'énergie, préservation du patrimoine communal et architectural, ...)
- Définir les moyens pour atteindre ces objectifs (financements et partenariats à mobiliser)
- Etablir un projet de convention CPAHRR. Cette étude s'achèvera dans un an. L'opération rentrera alors dans une phase plus concrète. L'objectif principal de l'opération est de permettre aux propriétaires privés de bénéficiaires de financements pour la restauration de leurs logements.

Gérad Fenoux

Sommaire :

- P. 1 : éditorial
- P. 2 à 5 : les orientations de la CCVO
- P. 6 à 7 : Clément sylvestre : le dernier vigneron de la Haute Vallée de l'Oule.
- P. 8 : fête votive de Bruis et rentrée des classes à Montmorin
- P. 9 : une championne pour la haute vallée de l'Oule
- P. 10 : Henriette Scala : une artiste confirmée
- P. 11 : les brèves au fil de l'Oule
- P. 12 : mots croisés